

**En guise de réaction à votre article du 8 septembre dernier, intitulé
« Tilff sur bourdes »**

Cher Monsieur Vaute,

L'ensemble du Collège communal d'Esneux a pris connaissance de votre article paru dans l'édition de la Gazette de Liège du week-end dernier.

Votre plume s'attache à illustrer ce thème cher à François Perin de la « Démocratie enrayée » à travers l'exemple d'un imbroglio que subissent depuis de trop nombreuses années les habitants de Tilff, les usagers et les autorités communales d'Esneux : la fameuse saga du remplacement du pont de Tilff.

Sans aucun doute par manque d'espace, vous vous limitez à rappeler certains éléments du dossier, rejetant dès lors dans l'oubli d'autres considérations essentielles à la bonne information et à la bonne compréhension de chacun de ce dossier complexe. Il en résulte nécessairement une forme d'amalgame qui se lit lorsque vous écrivez en toutes lettres : « Il est aussi vrai que les fautes n'incombent pas aux seules communes ». Sous entendu, la commune d'Esneux aurait une part de responsabilité dans la situation actuelle... Expliquez-nous, nous voudrions vraiment comprendre !

Pour ceux qui l'auraient oublié, le MET est propriétaire du Pont de Tilff. Il est donc le maître d'œuvre de la solution qui, nous l'espérons, viendra rapidement sur la table. La balle est dans son camp. Le rôle de la commune d'Esneux, outre son insistance auprès des différentes autorités supérieures pour réclamer un nouveau pont, se limite en vertu de la législation à émettre un avis sur le(s) projet(s) qui lui est/sont soumis. Et c'est bien ce que la commune à toujours fait. En 2003, le Conseil communal a émis un avis sur les différents projets élaborés par le MET. Au terme d'un vote démocratique, un choix a été posé. Dans la foulée, une demande de permis a été introduite par le maître d'œuvre. Après examen par la Commission communale consultative de l'Aménagement du Territoire et avis du Collège échevinal de l'époque, le dossier a été transmis au Ministre régional de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, habilité à l'époque à accorder ou refuser le permis d'urbanisme.

Pendant une année entière (2005), la demande est restée sur son bureau sans qu'il la signe. Pourquoi ? Merci de lui poser la question. Vous aurez peut-être plus de chance que nous. La réponse nous intéresse. En attendant, la commune d'Esneux est-elle coupable des atermoiements de ce ministre ? Pas davantage, nous semble t'il, que lorsque le MET retire sur injonction du Ministre de l'Equipement la demande de permis que son collègue a soigneusement évité de signer.

Nous en sommes là depuis. Le temps s'écoule, le pont s'écroule.

Depuis son installation, la nouvelle majorité a multiplié les contacts tant auprès du MET que du pouvoir régional pour insister sur le caractère urgent du remplacement du pont de Tilff. On nous promet un ou plusieurs projets rapidement. Nous les attendons avec une impatience non dissimulée. Nous les examinerons avec intérêt et célérité. Nous veillerons aussi, c'est un engagement ferme de notre part, à informer la population des projets dès que ceux-ci seront connus.

Une chose est d'ores et déjà certaine, la SNCB et le MET entendent à présent plus que jamais profiter du remplacement du pont pour supprimer le passage à niveau de la gare. Ce qui condamne de facto toute reconstruction à l'identique. Face à cette volonté, la majorité communale a rappelé à ses interlocuteurs que, même si elle n'a aucun pouvoir décisionnel dans ce dossier, elle souhaite que le projet du MET combine à la fois les aspects de mobilité et de sécurité, le maintien d'un lien rapproché entre les deux rives du village de Tilff et une intégration la plus harmonieuse possible dans l'environnement.

Si ces différents critères sont suffisamment rencontrés, nous devrons nous poser la question de savoir si le moment ne sera pas venu d'aboutir dans ce dossier et d'offrir à la population un autre spectacle qu'un pont provisoire par définition sans avenir.

Soyez assuré, Cher Monsieur Vaute, que nous sommes à l'écoute de tout mouvement provenant du MET, soit, en vous paraphrasant, nous sommes à « Tilff, l'esgourde » !

Pour le Collège communal d'Esneux,

Laura Iker
Bourgmestre